

J'aimerais traiter d'autres aspects de la pollution. Le premier concerne la pollution calorifique causée par les grandes centrales électriques qui utilisent les eaux des rivières et des lacs à des fins de rafraîchissement et qui la ramènent à sa source. Le député de Hull (M. Isabelle) en a parlé au cours de ses observations. La chaleur accumulée provoque une hausse de température de l'eau des rivières et des lacs, ce qui nuit à l'équilibre de la vie aquatique.

Le *Globe and Mail* du 7 mars renfermait un article dont j'aimerais citer un court extrait:

La hausse de la température de l'eau, causée par les centrales électriques, dit M. John Cairns, fils, professeur de biologie au Virginia Polytechnic Institute, dans la revue *Scientist and Citizen*, peut polluer notre milieu tout aussi sûrement que les déchets industriels, agricoles et les eaux-vannes... Les principaux délinquants sont les usines qui utilisent du charbon, du pétrole et du gaz pour produire de l'énergie électrique.

Ce qui a suscité l'intérêt des écologues dernièrement, c'est l'augmentation neuf fois plus considérable prévue dans la production d'énergie électrique des centrales nucléaires, qui gaspillent 60 p. 100 plus d'énergie que les usines de charbon ou de gaz; or comme notre pays s'achemine vers la production à une échelle considérable d'usines thermonucléaires, ils se demandent quelles recherches on entreprend actuellement pour se prémunir contre ce genre de pollution.

Il a été question d'herbicides et de pesticides. Quelles mesures le gouvernement canadien entend-il prendre, dans l'immédiat, au sujet du DDT et de tous les pesticides connus sous le nom d'hydrocarbures de chlore, du groupe des sept agents nocifs, y compris non seulement le DDT mais les produits chimiques apparentés comme l'aldrine, la dieldrine et le lindane? Le *Leader Post* de Regina publiait il y a quelques jours un article du service de nouvelles du *Times* de New York. En voici un extrait:

La Suède est devenue, il y a quelques semaines, le premier pays à instituer un moratoire quant à l'utilisation du DDT et des produits chimiques qui y sont apparentés, l'aldrine, la dieldrine et le lindane.

A la suite d'une saisie par le gouvernement américain de 34,000 livres de saumon coho du Michigan contaminé par une quantité excessive de ce pesticide, la Michigan Agricultural Commission des États-Unis, dans un effort désespéré pour sauver l'industrie de la pêche, a interdit indéfiniment la vente de DDT.

Quelles mesures le Canada prend-il?

Les deux grands agents de pollution de l'eau sont les municipalités et l'industrie. On a fait bien des déclarations sur la pollution industrielle. Bien que je ne veuille m'en prendre à aucune compagnie en particulier, je veux en mentionner une, pour vous montrer que, même avec les meilleures intentions du

monde, les industries sont en fin de compte incapables de remédier à la pollution de l'eau et de l'air suscitée par leur genre d'activité.

En novembre 1967, comme on peut le voir dans la revue *Civic Administration*, le vice-président de la Steel Company of Canada, M. A. D. Fisher, déclarait qu'il appartenait à l'industrie d'assurer des mises de fonds considérables pour concourir au contrôle d'ensemble du milieu environnant. Il a fait cette déclaration devant une réunion de délégués à la conférence sur les déchets industriels de l'Ontario, à Niagara Falls. On dit plus loin dans le rapport:

Le vice-président de la Steel Company of Canada a déclaré que les problèmes de la pollution ne seraient résolus que par les efforts directs et conjoints de l'industrie, de la collectivité et du gouvernement.

Il a dit aux délégués qu'en guise de contribution au contrôle de la pollution, l'industrie devrait mettre en œuvre un programme en six points. Le cinquième point de son programme était celui-ci:

Appuyer par la compétence technique et les ressources financières requises les programmes correctifs nécessaires au contrôle des effluents et à la conservation des sources d'eau.

Mais qu'est-il arrivé, monsieur l'Orateur? Un an et demi avant la déclaration de M. Fisher, la Steel Company of Canada a demandé et obtenu du conseil municipal de Hamilton l'autorisation d'amener encore plus d'eau à son usine, jusqu'à 45 millions de gallons par jour. D'après la revue *Canadian Labour* de juin 1967, aucune disposition n'a été prise pour que l'eau soit épurée après avoir servi; elle est déversée directement dans la baie d'Hamilton, ajoutant au danger qui menace l'approvisionnement d'eau destinée à la consommation humaine dans cette ville et dans d'autres municipalités.

• (9.10 p.m.)

En outre, monsieur l'Orateur, la même société y a déversé des impuretés de propos délibéré. Il n'y a pas longtemps, la société, dont le porte-parole, M. Fisher, proposait un programme en six points à l'industrie, découvrait que l'acide chlorhydrique rongait ses chaudières et ses tuyaux dans une partie de l'usine. Ne sachant que faire, elle le fit déverser dans sa lagune et de là l'acide s'est répandu dans la baie d'Hamilton. La société continue de faire cela jour après jour, semaine après semaine, tandis que son vice-président affirme que l'industrie devrait adopter un programme en six points pour assumer le rôle qui lui revient dans le contrôle de la pollution.

Je songe surtout aux Grands lacs, au Saint-Laurent, aux fleuves Niagara et Détroit en